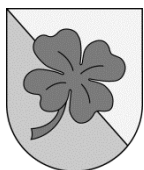


Tu t'intéresses au fonctionnement d'une administration publique? Ce qui a trait aux chiffres te plaît? Tu as envie de travailler avec d'autres personnes au service de la collectivité?



La Commune de Misery-Courtion

met au concours une place

d'apprentissage d'employé(e) de commerce CFC

dans les différents départements de son administration communale.

Les principales activités seront le traitement de la correspondance, la saisie des mutations des habitants et des bâtiments, la réception au guichet et par téléphone, la tenue de procès-verbaux, la gestion des factures et l'établissement de documents pour la comptabilité, le suivi des dossiers de construction, le classement et l'archivage, la préparation des votations.

Qualités requises:

Tu apprécies de travailler en équipe et aussi de façon autonome, tu as le contact facile, le sens des responsabilités, le goût de l'organisation et tu es capable d'utiliser tes connaissances en particulier en français et en mathématiques. La fiabilité fait partie de tes qualités et pour toi, les bonnes manières sont une évidence.

Les exigences d'un apprentissage de commerce (tous profils) sont élevées. Il faudra que tu sois motivé(e), pour obtenir aussi de bons résultats scolaires, condition de réussite de ton engagement et de cet apprentissage.

Intéressé(e) ?

Début de la formation : août 2020

Promu(e) à la fin de l'année scolaire 2020.

D'autres renseignements peuvent être obtenus auprès l'administration communale (secretariat@misery-courtion.ch ou 026 475 18 87).

Envoie ton dossier de candidature avec un curriculum vitae à :

Administration communale de Misery-Courtion, « Candidature apprentissage », Place du Centre 1, 1721 Misery.

Délai de réception des dossiers: 8 novembre 2019